

AVANT-PROPOS

Haussmann : le nom tombe sous le sens. Comme le verbe qu'on en a fait. Haussmann, c'est Paris ; haussmanniser, c'est percer, aérer, désengorger, c'est-à-dire libérer les flux, ceux des biens comme des personnes, de l'eau comme du gaz, celui des capitaux tout autant... Haussmanniser, c'est projeter le chaos ancestral en pleine lumière. On a haussmannisé de Bruxelles à Bucarest...

Critiquer aujourd'hui la ville haussmannienne, c'est un peu maudire l'averse en novembre, déplorer la canicule en juillet. La ville est là, évidente, immanquable dans le cours de l'histoire, efficace toujours... Chanceuse assurément : rescapée de deux guerres dévastatrices, elle n'eut à souffrir que de la fibre insurrectionnelle de ses habitants ; chanceuse encore, car Haussmann et ses successeurs immédiats avaient tant fait, que jamais on n'envisagea sérieusement de concrétiser les fantasmes destructeurs d'Eugène Hénard¹ et Le Corbusier². On lui a reproché sa vulgarité, sa rigidité. Le temps l'a ennoblie. Cette grande bourgeoise qui

1. Hénard proposa au début du xx^e siècle une nouvelle "grande croisée de Paris" vouée à la circulation rapide, dont l'axe nord-sud défonceait les guichets du Louvre et l'axe médian pulvérisait le Palais-Royal (cf. Pierre Pinon, *Atlas du Paris haussmannien*, Parigramme, 2002, p. 182).

2. En 1925, Le Corbusier propose d'édifier sur un vaste quadrilatère situé, rive droite, à l'aplomb de l'île de la Cité, une cité d'affaires, tout en gratte-ciel de 250 mètres de haut. Subventionné par la Société des automobiles Voisin, le projet prend le nom de "plan Voisin".

nous toise de ses beaux yeux froids oppose une résistance victorieuse aux assauts de la médiocrité ; sa beauté minérale nous rappelle à un je-ne-sais-quoi de componction. Après l'emphase des architectures totalitaires, sa grandiloquence si décriée se fait aimable, comme fredonnée sur un mode mineur. Il n'en reste plus qu'une sensation de grandeur.

La grandeur, pourtant, voilà bien la vertu qu'on a longtemps déniée au Second Empire ! Et dépeindre le chantier haussmannien, c'est immanquablement invoquer les ombres de son purgatoire, les Ollivier, Rouher, Fould, Billault, et puis ces ducs postiches, Persigny, Morny, que dans nos écoles l'enseignement timoré de l'histoire ne risque pas de racheter. Ces hommes, pourtant, ne servirent pas seulement un régime, mais le pays qui, avec quelque légitimité alors, caressait un rêve d'hégémonie continentale, sinon planétaire... A cet empire ivre d'illusions, il fallait un credo ; celui-ci gît tout entier en un mot : modernité. Et de cette modernité, Paris fut le flambeau.

Aussi, le furtif coup œil rétrospectif ne retient-il du règne qu'un "grand homme" : Haussmann, qui ne fut jamais *que* préfet de la Seine – ce qui, il est vrai, l'apparentait à une espèce quasi princière de maire de Paris. Jamais, en tous les cas, fonctionnaire n'aura suscité autant de littérature. Les biographes se sont bousculés, et les exégètes à leur suite, qui n'ont pas fini de se disputer la ville qu'il nous a léguée. La laborieuse réhabilitation de l'architecture du XIX^e siècle a encore gonflé un appareil critique qui, longtemps, longtemps après la destitution du fauteur de discorde, aura frappé par sa mauvaise foi. Les hagiographes vont la tête entre les mains, sourds à d'autres vérités que celles qu'ils ont énoncées ; les contempteurs bégaient, ressassant les rengaines éculées de Ferry et Zola.

L'objet de tant de passion naquit en 1809. Croit-on qu'en cette année 2009, la ville de Paris célébrerait le bicentenaire de celui à qui elle doit l'essentiel de sa substance ? Même pas !

L'œuvre demeure, donc, parfaitement lisible. Mais, de son auteur présumé, de l'homme, que sait-on ? Ce qu'il a bien voulu en dire lui-même. C'est un peu court.

L'état particulier de la documentation le concernant entretient le clair-obscur. De sa manière de conduire les hommes et leurs travaux, nombre d'informations ont disparu dans l'incendie de l'Hôtel de Ville, dès 1871. D'autres archives officielles ou privées ont été emportées à Berlin par les Prussiens (ainsi le fonds Rouher) ; leur rapatriement tardif n'exclut pas d'irré-médiables pertes. La masse des papiers personnels du baron s'est volatilisée : au milieu du XX^e siècle, son château de Cestas a été vendu, et son mobilier d'origine, dispersé ; quant aux archives dont des témoignages laissent supposer la présence, on en perd la trace. Des lettres qu'il a pu recevoir : rien. De celles qu'il a écrites : fort peu. Quelques lettres à Persigny ont récemment fait crier à la trouvaille. Elles n'étaient pas inédites, pourtant¹. Mais la matière se fait si rare qu'on s'émeut d'un rien. Celle-ci s'épaissit cependant, petitement, d'année en année, au gré des achats publics et de l'exploration minutieuse de fonds jusque-là négligés. Et chaque découverte entame un peu plus le crédit qu'on avait accordé aux *Mémoires* qu'Haussmann avait rédigés au soir de sa vie, depuis sa retraite girondine. Ces *Mémoires*, c'était à peu près tout ce qui restait. Un autoportrait, forcément complaisant : l'auteur avait tant souffert du mépris de ses contemporains ! Or ce texte, en dépit de mensonges avérés de longue date, d'omissions coupables, fait aujourd'hui encore le fond de sauce de tout biographe. Néanmoins, il nous apparaît désormais possible de démêler les – grosses – ficelles de ce plaidoyer éhonté, et de broser comme

1. L'ouvrage de Georges Valance, *Haussmann le Grand* (Flammarion, 2000), clamait bien haut le caractère "inédit", "inexploité" des lettres du fonds Persigny récemment entré aux Archives nationales ; Honoré Farat avait pourtant abondamment cité celles-ci dans la biographie qu'il avait consacrée au bruyant ministre (*Persigny, un ministre de Napoléon III*, Hachette, 1957).

en abyme le portrait vivant d'un homme dont on n'a trop longtemps rien voulu savoir, et qui, pourtant, se conduisit en parfait décalage avec l'image qu'il a laissée de lui-même.

Mieux ! La mise au jour de certains documents conduit à une sérieuse redistribution des rôles dans l'invention même de la ville "haussmannienne". C'est le cas du fonds Siméon, exhumé et étudié par Pierre Caselle, le très actif directeur de la Bibliothèque administrative de la Ville de Paris. En faisant toute la lumière sur les travaux d'une Commission des embellissements mise en place alors même qu'Hausmann prenait possession de l'Hôtel de Ville, cet ensemble de notes et de rapports confidentiels conteste au fameux préfet la paternité d'une œuvre qu'on lui attribuait jusque-là les yeux fermés. Notre précédent essai, dont le présent ouvrage est la réédition substantiellement augmentée, *Hausmann au crible*, le premier, faisait état de cette découverte capitale. Des historiens, cependant, et pas des moindres, s'obstinent à la dédaigner. Son examen bouscule pourtant les certitudes et amène fatalement à reconsidérer le géant du règne : bienfaiteur ou fléau, Hausmann fait figure de pionnier, de météore ; il pourrait tout aussi bien n'être que le produit parfaitement calibré des circonstances. Hausmann ou un autre, cela aurait-il changé quelque chose ?

I

LA PEAU DE L'HOMME

Le lundi 3 janvier 1870, Emile Ollivier réunit le gouvernement qu'il a formé la veille. L'Empereur ne préside pas ce conseil de la première heure ; il en ignore tout, n'ayant convoqué ses ministres que pour le lendemain. Mais Ollivier ne veut conduire aux Tuileries qu'une équipe parfaitement d'accord sur tous les points de l'ordre du jour. Et l'affaire n'est pas mince. Il s'agit de liquider l'Empire autoritaire. Chez les ministres, ce genre d'accents éveille des fringales d'éternité. Sans l'écho d'un bémol, ils accorderont donc à leur meneur la tête qu'il réclame : celle d'Hausmann, Georges Eugène, préfet-baron de la Seine.

Depuis de longs mois, l'avènement de l'Empire libéral paraissait inéluctable. L'évidence prenait ses lointaines racines dans les ouvertures du duc de Morny qui, dès 1860, alors qu'il présidait le Corps législatif, avait convaincu Napoléon III de raviver quelque peu une vie parlementaire réduite à néant par le coup d'Etat. Le rétablissement du droit d'adresse, par lequel les députés pourraient répondre au discours du trône prononcé chaque année devant eux par l'Empereur, n'était qu'une porte à peine entrebâillée. Au moins était-ce un signe. Par malheur, Morny mourut trop tôt. Sa disparition prématurée priva le régime d'un guide suffisamment habile et déterminé pour mener une "révolution par le haut". L'exemple de son successeur

au perchoir du Corps législatif, le comte Walewski, trahit les ambiguïtés qui entachèrent l'évolution du régime. Walewski professait un libéralisme sincère. Mais il se montrait incapable de mener les débats. Cette incompetence l'acculant à la démission, il avait été lors de l'ultime séance chaleureusement salué par la plupart des représentants de l'opposition. Si, techniquement, le départ de ce libéral avéré se justifiait, sur le plan politique il ne pouvait produire qu'un effet désastreux, au moment même où l'Empereur proclamait sa volonté d'infléchir les rigueurs du régime et de donner "aux libertés publiques une extension nouvelle". Comment, en effet, l'opinion croirait-elle aux réformes alors que leur mise en œuvre semblait finalement échoir au tout-puissant ministre d'Etat, réputé pour son autoritarisme intransigeant, Eugène Rouher, que le bagout d'Emile Ollivier avait justement intronisé "vice-empereur" ?

Ce que crut l'opinion, c'est que les concessions n'étaient dictées que par les revers qu'essuyait le gouvernement personnel, à l'extérieur notamment, depuis le désastre de Sadowa et la piteuse odyssée mexicaine. Elle se convainquit qu'il suffisait de secouer l'arbre, un peu fort peut-être, pour obtenir les fruits qu'on en attendait. Et tant pis s'il tombait. Ni la restauration du droit de grève ni l'élargissement progressif du droit de réunion ne parvinrent à dissuader les ouvriers d'une action politique radicale. La libéralisation de la presse ne fut pas mieux payée de retour. Les feuilles d'opposition proliférèrent. C'est tout. Quant au libre jeu de la vie parlementaire, garanti d'année en année par des concessions nouvelles, il ne contribua qu'au renforcement de l'opposition. En 1857, le Corps législatif, seule assemblée élue, ne comptait qu'une poignée d'opposants, le fameux "groupe des cinq", au sein duquel Emile Ollivier se fit un nom. Six ans plus tard, l'opposition libérale groupait plus de trente députés, dont l'orléaniste Thiers et le légitimiste Berryer, bruyants revenants de la monarchie de Juillet. La contre-performance des candidats officiels devait coûter le portefeuille de

l'Intérieur au fidèle Persigny. C'était peine perdue. Les élections de 1869 se préparèrent dans la fièvre. Partout la rue menaçait. L'opposition l'emporta dans les grandes villes. A Paris, les républicains raflèrent la totalité des sièges.

Une libéralisation timorée, mise en œuvre de mauvaise grâce, exaspérait les ouvriers comme la bourgeoisie. Déçu, lâché de toute part, l'Empereur n'avait plus le choix. Malade – une pierre comme le poing obstruait sa vessie – il n'exerçait déjà plus la réalité du pouvoir. Tandis que le régime s'effritait, qu'à l'extérieur ses rodomontades étaient tournées en ridicule, qu'à l'intérieur les attermolements du souverain confondaient jusqu'à ses partisans, il n'y avait que la poursuite obstinée des travaux de Paris pour donner le change. Le crédit tout entier du pouvoir personnel semblait se trouver gagé là. Or c'est ce gage qu'exige Emile Ollivier lorsqu'il arrive aux affaires.

Rallié peu à peu à la dynastie par Morny, puis par Walewski, Ollivier a depuis longtemps posé ses conditions. Napoléon III se serait volontiers accommodé du bonhomme, comme d'un sédatif administrable aux mécontents, mais, fin stratège, le jeune député du Var se méfie d'un strapontin au Conseil. Il mesure parfaitement l'énormité de ses exigences et ce que leur satisfaction suppose d'autorité. Dès 1865, il les a exposées au prince Jérôme-Napoléon, le bouillant cousin de l'Empereur, à l'occasion d'un dîner "libéral" chez le comte et la comtesse d'Agoult. Outre la liberté de réunion, celle de la presse et d'autres encore, il souhaite réformer l'administration municipale et, plus particulièrement, à Paris. L'examen du budget de la ville par le Corps législatif, la participation des neuf députés de Paris aux délibérations du conseil municipal, tout cela ne peut se conquérir qu'au prix de la destitution d'Haussmann. A l'heure où l'on s'attelle aux préparatifs de

l'Exposition universelle de 1867, c'est aller un peu fort. Il n'en démord pas cependant. Il peut bien confier à son journal que le talent du préfet lui en impose, il n'en voue pas moins à l'homme une antipathie pas tout à fait injustifiée. Les deux personnages se connaissent, en effet, et de longue date.

En 1849, peu après l'élection du prince-président, Georges Eugène Haussmann décrochait à quarante ans sa première préfecture : Draguignan, dans le Var. Le Var, c'était le fief du radicalisme. Le département avait par deux fois pris pour député ce farouche républicain de Ledru-Rollin, en 1848 à l'Assemblée constituante, puis à l'Assemblée législative, l'année suivante. Une vitalité politique incomparable y palpitait au gré des banquets en plein air et des conversations colportées de caboulots en "chambrées". Celles-ci, des "cercles de bas étage" selon Haussmann, tenaient à la fois du cabaret et du local associatif, de la salle de jeu et de la tribune de village. Des clubs, en un mot, à ceci près que leur objet politique n'était pas clairement proclamé. La plupart d'entre elles, en effet, procédaient de modestes confréries religieuses, placées sous le patronage d'un saint éponyme. Cependant, on s'y dépensait moins en bonnes œuvres qu'en harangues politiques, et la lecture à haute voix des feuilles de chou "rouges" y avait depuis des lustres supplanté l'hommage aux bannières patronales. Ces chambrées, Haussmann préfet les tenait sous haute surveillance ; Ollivier les galvanisait.

Brillant avocat, ce Marseillais déployait son immense talent dans la défense de républicains en délicatesse avec l'ordre public. En 1848, Ledru-Rollin, un ami de son père, l'avait nommé commissaire général de la République dans les Bouches-du-Rhône. Sa souplesse et l'élégance limpide de ses discours avaient fait merveille ; il avait tout juste vingt-trois ans. Dans ses *Mémoires*, Haussmann ne pourra le nier : on se pressait de toute part pour écouter cet orateur, tenu pour "sublime", et dont la fraîcheur et la grande culture littéraire

ravissaient les auditrices. La loi du 19 juin 1849, dite d'urgence, ayant interdit les clubs politiques, Ollivier, rendu à sa carrière privée, se voyait contraint de prêcher son évangile républicain dans les chambrées. Des sbires de la préfecture y épiaient chacun de ses faits et gestes, dans l'espoir qu'un mot de trop l'eût déféré en chambre correctionnelle. On s'en doute, Haussmann finit par obtenir un mandat d'amener contre le brillant agitateur. Il prétendra dans ses *Mémoires* que le prévenu préféra s'enfuir à Nice, alors terre étrangère, plutôt que d'affronter les juges. Version contestée par Ollivier qui affirme, à juste titre semble-t-il, avoir comparu dans le box des accusés pour finalement être acquitté le 13 avril 1850. Il quitta effectivement le Var, mais ce fut pour rallier Marseille, et de son plein gré. Qu'importent finalement les trous de mémoire ou les mensonges d'Haussmann. Sans doute le mémorialiste a-t-il voulu, après vingt ans de disgrâce, prendre sur son tombeur une revanche que l'histoire, funeste à l'un comme à l'autre, refusait de lui offrir. Cette escarmouche de jeunesse, quelle que soit sa teneur exacte, n'en ouvrait pas moins le registre d'un long contentieux dont, au soir du 2 janvier 1870, Emile Ollivier connaît tous les articles par le menu. Haussmann n'en ressent que plus amèrement le coup qui lui est porté.

L'homme qui tombe ce jour-là est de toute manière usé. En cela, Ollivier, qui n'est pas qu'un médiocre rancunier, ne s'abuse pas lorsqu'il affirme : " [...] le maintenir était de toute impossibilité. Son administration [...] avait excité trop de clameurs." Eventrer la ville, l'innerver, l'irriguer, la rebâtir, et vite ! au prix d'expropriations autoritaires et de rétrocessions expéditives... tout ce ramdam avait bousculé tant d'habitudes, meurtri tant d'âmes paisibles, que le fauteur du trouble ne pouvait braver indéfiniment le feu nourri de ses contempteurs, recrutés dans à peu près toutes les classes de la société. D'autant que la mitraille portait bas.